

Bondoufle, le 19 novembre 2010



## **Premier mois de cotation en continu de l'obligation Cybergun 8 % /2016**

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, est heureux d'annoncer la cotation en continu depuis 1 mois sur NYSE Euronext à Paris de son obligation émise en octobre dernier.

Pour diversifier ses sources de financement dans le cadre de sa stratégie de développement à l'international et de conquête de parts de marché, Cybergun a émis des obligations ordinaires, d'une valeur nominale de 100 €, offrant la possibilité à tout investisseur, particulier ou institutionnel, de bénéficier d'un taux d'intérêt fixe de 8% par an pendant 6 ans (sauf en cas de remboursement anticipé).

Depuis le 19 octobre, l'obligation Cybergun s'échange chaque jour dans un volume moyen de 200 titres pour un prix moyen supérieur à 104 €, soit près de 21.500 € de transactions quotidiennes. En clôture, l'obligation Cybergun n'a jamais coté en-dessous de son prix d'émission.

Le premier coupon trimestriel, soit 2 € par obligation, sera mis en paiement le 18 janvier 2011.

*Le groupe Cybergun publiera ses résultats semestriels 2010 le 7 décembre prochain, après Bourse.*

### **A propos de Cybergun : [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)**

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37